

Hauts-de-France, Somme
Ponthoile

Le territoire communal de Ponthoile

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80007287

Date de l'enquête initiale : 2005

Date(s) de rédaction : 2005

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire arrière-pays maritime picard

Désignation

Aires d'études : Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Milieu d'implantation :

Historique

D'après Florentin Lefils, Ponthoile dériverait de « Ponthieu » ou de la rivière Pontdien. Certains indiquent que Ponteculi ou Ponticuli, qui apparaît dès 855, signifierait « mer intérieure » ou « Villa Ponticuli » : ferme du petit pont. La graphie définitive se serait fixée au 18^e siècle. La paroisse, sous le patronage de saint Pierre, dépendait de l'abbaye de Forest Montiers. En 1778, elle fut séparée de celle de Forest-Montiers. Selon Alcius Ledieu, la charte communale fut accordée le 7 novembre 1201 signée par Guillaume comte de Ponthieu. Cette charte fut confirmée par Catherine d'Artois, comtesse d'Aumale en 1347, et en 1360 par le roi.

Présentation

Implantation humaine

Selon le Service Régional de l'Archéologie, il y avait un port gallo-romain sur le territoire, des habitats et fermes gallo-romains à plusieurs endroits ainsi que plusieurs fermes de l'âge du Bronze et de l'âge du fer. Du 3^e au 7^e siècle, les grandes invasions marquèrent le territoire. Une motte circulaire, probablement vestige d'un camp viking, fut mise au jour au « Platon ».

Limites administratives

Par le biais de mariage, Ponthoile devint terre espagnole en 1237. En 1279, Eléonore de Castille et de Ponthieu, femme du roi Edouard 1^{er} d'Angleterre, hérite de sa mère : le Ponthieu devint terre anglaise, jusqu'en 1337, début de la guerre de Cent Ans. Une seconde période anglaise eut lieu entre 1360 et 1369.

S'appuyant sur l'étude de sources notariales, Rodière développe la généalogie de la famille à laquelle elle appartient, entre la fin du 13^e et la fin du 18^e siècle. D'après l'auteur, le territoire était au 18^e siècle divisé en trois grandes seigneuries ainsi que de nombreux fiefs. La seigneurie principale "consistait en 8 journaux de bois, et 68l. 8s. de censives, appartenant au Roi à cause de sa châtellenie de Noyelles".

Durant le Moyen Age, plusieurs familles seigneuriales furent à la tête du village. Quand les seigneurs n'étaient pas directement les comtes de Ponthieu, les familles étaient les suivantes : famille de Ponthoiles, de Saint-Blimond, de Polhoy ou Domqueur.

D'après Cendrine Bula, suite à trois arrêts du 7 juin 1780, le comte d'Artois fut autorisé à retirer plusieurs domaines engagés dans le Ponthieu dont le fief de Ponthoile.

Le 19^e siècle est marqué par de nombreux conflits entre Noyelles et Ponthoile concernant la délimitation du territoire puisque les marais communs, au tracé fluctuant, établissaient la frontière entre les deux communes. Dès 1881, la commune de Ponthoile fut entièrement propriétaire de ces marais. L'élargissement et le prolongement du canal d'égout servirent de limites entre les parties de ce marais revenant à chacune des deux communes. La jouissance des terres est également revendiquée par le comte d'Artois, apanagiste d'une partie du territoire, ainsi que par les habitants.

D'après le cadastre napoléonien, l'est du territoire était bordé par des bois : le bois de Romaine, celui de Ponthoile et celui du Roi. La partie ouest dite « Maison Hamel » (feuille E2) appartient aujourd'hui à Favières et est appelée le «

Pont Plimont ». Le tracé des routes à cet endroit a totalement été modifié si bien qu'il est difficile de superposer les deux cadastres (tout comme au Hamel).

Evolution de la population

D'après le recensement de population, au début du 18^e siècle, le territoire regroupait environ 300 individus. Le chiffre passa à 460 en 1760. Nous ignorons la raison de ce développement fulgurant. Dix ans plus tard, le chiffre était redescendu à 400 individus. Au début du 19^e siècle, il avait quasiment doublé (728 habitants en 1831). La population s'éleva à 904 en 1866 et ne cessa d'augmenter de façon régulière jusqu'en 1881 (878 âmes) pour baisser ensuite régulièrement jusqu'à nos jours (547 individus en 1999). Une majorité des habitants (généralement les trois quarts) était dispersée sur le territoire. Le nombre de maisons augmenta de façon significative au 18^e siècle (entre 1724 et 1760, il passa de 98 à 120, directement lié à l'augmentation de la population). Ce chiffre augmente ensuite de façon régulière au 19^e siècle pour atteindre les 241 maisons en 1886. Il baissa ensuite constamment jusqu'au milieu du 20^e siècle (201 maisons en 1946).

Evolution de l'économie

Coquart, ingénieur à Saint-Valery, indique la présence de salines sur le territoire en 1635 encore présentes sur la carte de Cassini vers 1756 (au sud). Nous ignorons si elles représentaient un revenu conséquent pour le village.

Agriculture et élevage

L'élevage des moutons était la principale activité des agriculteurs. L'Etat racheta les pâturages qu'il estimait être domaine public. Ponthoile et Morlay, qui possédaient 6000 moutons en 1742 (répartis dans la douzaine de fermes du territoire) n'en avaient plus que 300 en 1763 (mémoire judiciaire). En 1899, l'espèce bovine occupait une place importante dans l'économie du territoire (439 dont 276 vaches laitières). Le nombre des moutons (900) avait diminué depuis le début du 19^e siècle. Plusieurs marchés aux animaux furent créés dans le dernier quart du 19^e siècle dans les environs (marché à bestiaux à Abbeville, marché de veaux gras à Abbeville, réouverture du marché d'Ault) prouvant ainsi l'activité du commerce d'élevage. Abbeville et Rue étaient les centres principaux des relations. Une partie du lait était livrée à la laiterie de Noyelles.

En 1899, d'après la monographie communale, sur les 1803 hectares de la commune, le territoire agricole comptait 1238 ha de terres à labour, 120 ha de pâtures, 226 ha de marais, 20 ha de jardins, 40 de vergers et 29 de bois. 950 ha étaient cultivés annuellement en céréales (blé, avoine), 40 en pomme de terre, 108 en betteraves à sucre, 100 en prairies artificielles (luzerne, sainfoin et trèfle), 40 en légumineuses (féveroles).

En 1899, les 1692 parcelles du territoire appartenaient à 413 propriétaires et se répartissaient en 160 exploitations (dont 80 inférieures à 5 ha). En effet, le sol des anciens fiefs avait été largement divisé.

Professions

D'après le recensement de population, les professions les plus rencontrées en 1836 étaient : serrurier, cultivateur, domestique, cabaretière, berger, tisserand, cultivateur, meunier, vacher, journalier, douanier, tonnelier, garde noquetier. Une majorité de la population était propriétaire ou ménager. L'artisanat textile était présent à Ponthoile jusqu'en 1867. L'essoufflement de l'artisanat engendra la conversion des artisans en ménager. Suite à l'ouverture de la ligne de chemin de fer passant par Ponthoile en 1847, les premiers employés des chemins de fer (cantonniers, gardes-barrières, chefs de station) s'installèrent dans la commune. D'après l'instituteur, à la fin du 19^e siècle, les habitants ne possédaient plus d'activité pour compléter leur revenu pendant la morte saison.

Revenus communaux

Ponthoile louait ses mollières afin d'assurer un revenu important à la commune. Jusqu'au 19^e siècle, les habitants menaient leurs bestiaux paître sur ces terres. Peu à peu, la commune interdit cette pratique afin de convertir ces pâtures en terres cultivables. En 1890, une réglementation divisa le territoire de Ponthoile en cinq cantonnements pour la vaine pâture : Romaine, Romiotte, Ponthoile, Bonnelle et Morlay. Chaque propriétaire ne pouvait y mettre plus de quinze bêtes.

Les tourbières étaient exploitées dans les marais communaux pour le chauffage. L'an 12 (1803) vit la mise en place d'un règlement sur l'extraction des tourbes, punissant ceux qui en extrayaient sans autorisation.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série M ; 9 M 106897/1. **Culture du chanvre, 1892-1897.**
- AD Somme. Série E ; E_DEP 1047. **Cahier de délibérations du Conseil Municipal de la commune de Ponthoile, 1820-1837.**
- AD Somme. Série M ; 2 MI_LN 300. **Recensement de population de la commune de Ponthoile, 1836-1936.**
- **3 P 633/8. Matrice cadastrale de la commune de Ponthoile, [1882].**

AD Somme. Série P ; 3 P 633/8. **Matrice cadastrale de la commune de Ponthoile**, [1882].

- AD Somme. Série M ; 6 M 2407. **Situation industrielle dans l'arrondissement d'Abbeville** [1860-1869].
- AC Ponthoile. **Cahier de délibérations du Conseil Municipal de la commune de Ponthoile (1866-1882)**.

Documents figurés

- **Plan du Marquenterre, de la Baie de Somme à la Baie d'Authie, 18e siècle**, encre et lavis sur papier, 18e siècle (AD Somme : RL 343).
- **Plan des molières de Noyelles et Ponthoiles entre la Somme et la forêt de Crécy**, encre et lavis sur papier, 1715 (A.N. : N III Somme 74).
- **Carte de la Somme**, encre de chine sur papier, par Cassini, vers 1756.
- **Cadastre napoléonien de la commune de Ponthoile**, encre et lavis sur papier, 14 juin 1833 (AD Somme : EDEP 1089).
- **Plan du territoire de Ponthoile**, encre et lavis sur papier glacé, 1905 (AD Somme : 99 O 3069).

Bibliographie

- Agence Roux Tognella, agence outside. **PLU : Constructions identifiées au titre de la loi Paysage de la commune de Ponthoile**.
- BACQUET, Gérard. **Le Ponthieu**. Auxi-le-Château, Gérard Bacquet, 1992.
p. 432-433
- BULA, Cendrine. **L'Apanage du comte d'Artois**. Paris, Ecole des Chartes, 1993.
p. 151
- **Chemins de fer régionaux et urbains : la grande histoire du chemin de fer de la baie de Somme**, mars 1999, n° 273.
p. 14
- DALLERY, Francis. **Les rivages de la Somme, autrefois, aujourd'hui, demain**. Paris, Editions A. et J. Picard et Cie, 1955.
p. 12, 151
- DELINEUX. **Monographie de Ponthoile**. Document manuscrit, 1899.
- LEDIEU, Alcuis. **Dictionnaire d'histoire locale. L'arrondissement d'Abbeville de nos jours et le Ponthieu en 1763**. Abbeville : Imprimerie E. Caudron, 1881.
p. 75-76
- LEFILS, Florentin. **Géographie historique et populaire des communes de l'arrondissement d'Abbeville**. Marseille, Laffitte Reprints, 1981. Réimpression de l'édition originale publiée à Abbeville, J. Gamain, 1868.
p. 300

- LEFILS, Florentin. **La topographie du Ponthieu d'après les anciennes cartes.** *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 1852-1857, t. VIII.
p. 276
- LOUANDRE, François César. **Histoire d'Abbeville et du Comté de Ponthieu jusqu'en 1789.** Abbeville, T. Jeunet, Imprimeur-Editeur, 1844-1845, Réimpression de la troisième édition publiée à Abbeville, Alexandre, 1883, par Marseille, Lafitte Reprints, 1976.
p. 182
- LOUVENCOURT, Comte A. **Etat des fiefs et arrière-fiefs du comté de Ponthieu.** *La Picardie*, 1880, 2e série, t. 3.
p. 134
- **Picardie du littoral, un espace incertain, 1450-1850.** Cat expo., Archives Départementales Somme, 2001-2002. Marie-Françoise Limon-Bonnet (commissaire de l'expo).
p. 20, 21
- RODIERE, Roger. **Statistique féodale du baillage de Rue et de quelques villages voisins. Première partie. Communes du canton actuel de Rue.** *Bulletins de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 1938-1942, t. XVII.
p. 394-410

Annexe 1

Evolution du paysage sur le territoire de Ponthoile

Evolution du paysage sur le territoire de Ponthoile

A l'origine, le territoire était couvert de marécage. D'après Dallery, « les rives de Ponthoile étaient baignées par les mers. Des bancs de galets s'alignaient suivant le prolongement de l'ancienne falaise d'Ault à Saint-Valery ». Les terrains surélevés émergents des marécages primitifs servirent de point d'ancrage des populations. Le sol, longtemps boisé, s'est peu à peu cultivé. Ponthoile doit donc l'origine de son territoire au recul de la mer.

D'après Florentin Lefils, « la mer y montait encore au 15e siècle puisque nous voyons dans l'histoire du Crotoy qu'une barque emportée par les courants y vint échouer ». Coquart, ingénieur à Saint-Valery, écrivait en 1635 : « Tout le pays est entrecoupé d'avalasses et fossés menoires pour l'écoulement des eaux sauvages et marines dans la Somme ».

A Ponthoile, les travaux d'assèchement dataient de 1740.

Au début du 19e siècle, les huttes étaient alors en très grand nombre dans le marais. La rivière égouttait le pays ainsi que le marais. Le séjour des eaux retenues par les digues l'inondait jusqu'au mois d'avril.

Annexe 2

Lutte contre les menaces de la mer sur le territoire de Ponthoile

Lutte contre les menaces de la mer sur le territoire de Ponthoile

La lecture du cahier de délibérations donne de multiples renseignements concernant l'évolution du territoire et la menace permanente de l'invasion des eaux qu'il avait à subir quotidiennement. Le document retrace également les différentes étapes de la protection des terres par les hommes grâce à la mise en place de digues et reaclôtures.

La reaclôture de Ponthoile construite en 1743 fut détruite par la tempête et reconstruite en 1836 à l'emplacement actuel de la route panoramique réalisée en 1964.

D'après le cahier de délibérations du Conseil Municipal (an 8-1820), en l'an 9 (1800), un grand nombre de particuliers étaient permis depuis quelques années de reaclôre chacun une petite partie des marais. Ces parcelles étaient nécessaires au pâturage du bétail de la commune. Tout au long de la lecture du cahier, les procès des personnes qui s'étaient emparées des terres communales se multiplient.

L'année suivante, certains propriétaires abandonnèrent leurs terres suite à la construction de la digue en échange d'une partie de molière appartenant à la commune.

L'année suivante, la mer était sur le point de submerger la plupart des terres de la commune. La totalité de la récolte était alors menacée. Il était urgent de procéder à la réparation des anciennes digues et d'en installer une nouvelle.

Une digue fut donc construite à Morlay en l'an 13 (1804).

En 1808, la mer menaçait de nouveau la digue de Morlay. Son état défectueux avait poussé le sous-préfet à convoquer une assemblée des propriétaires afin de délibérer sur les mesures à prendre. Les habitants se réunirent spontanément : ils construisirent une nouvelle digue plus en arrière de la dernière, plus utile aux propriétaires des terrains situés dans la nouvelle rencloture. Ils supportèrent donc les deux tiers de la dépense. Cette solution avait été critiquée par les gens du pays qui la trouvaient insuffisante : le Marquenterre était alors exposé à une inondation presque certaine. En effet, la Somme fut reportée de la rive opposée sur celle de Morlay par les vents d'ouest avec une telle rapidité que cela ruina les bords de la rive.

En 1810, la Somme menaçait plus que jamais d'envahir une partie du territoire de Morlay. La digue menaçait de se rompre à différents endroits.

En 1813, la situation n'avait pas évolué. Le seul moyen était de réparer les nocques placés dans la grande digue, celle-ci ayant été déplacée et détruite en partie par la marée. Pour réparer ce noc, les matériaux de celui qui fut submergé par l'ouragan du 11 octobre furent utilisés.

En 1815, la marée causa de graves dégradations aux digues, tout comme l'ouragan des 26, 27 et 28 mars qui avait presque détruit une partie de la digue.

Pour subvenir à l'entretien des digues, les propriétaires prenaient dans les molières de Ponthoile les gazons nécessaires. Un impôt dû par la commune de Ponthoile avait été créé vers 1870 pour l'entretien des digues et pour le nocage.

Annexe 3

Chemin de fer sur le territoire de Ponthoile

Chemin de fer sur le territoire de Ponthoile

D'après le cahier de délibérations du Conseil Municipal (1820-1837), en 1846, la compagnie du chemin de fer d'Amiens-Boulogne obtint un terrain de marais sur la commune de Ponthoile. 1847 vit l'ouverture du tronçon Abbeville-Etaples par la gare de Ponthoile. En 1887, fut créé le petit train de la baie de Somme passant par Morlay.

La ligne de Noyelles au Crotoy ne pouvait qu'être utile en reliant le Crotoy au chemin de fer du nord, facilitant ainsi le transport des marchandises et des nombreux baigneurs qui fréquentaient la plage du Crotoy. L'inconvénient pour Ponthoile de se voir séparer de ses molières battant à la mer par cette nouvelle voie fut racheté par l'avantage d'une halte pour les marchandises et les voyageurs, établie à l'extrémité du hameau de Morlay. La gare apporta son contingent de transport de betteraves pour la distillerie du Crotoy. Le tracé longeant les digues était beaucoup moins onéreux que celui qui traversait les riches herbages, ce qui aurait nécessité des expropriations d'une grande valeur.

Le tronçon Noyelles / Forest-Montiers reliait la ligne du petit train de la baie de Somme aux autres lignes régionales. Vers 1880, des réclamations de la part des habitants furent émises suite à la mise en place de la ligne qui créa une grande gêne pour le trafic, important, qui existait entre Ponthoile, Morlay et Hamel. La circulation se faisait essentiellement dans la nuit, surtout au moment de la semaille et de la moisson. Les cultivateurs de Ponthoile travaillaient des terres sur Morlay et Hamel et vice versa. Il s'agissait alors du seul passage qui mettait en communication ses hameaux. Les habitants de Morlay et du Hamel qui habitaient au-delà du chemin de fer amenaient fort tard leurs chevaux paître dans les marais communaux de Ponthoile et venaient les y chercher le matin de fort bonne heure. Ils devaient alors attendre que le cantonnier se lève. Cette situation était aggravée par la présence d'une bascule à Morlay et d'un dépôt de betteraves pour la distillerie du Crotoy. Pendant la livraison des betteraves, il y avait un va et vient d'attelage presque continu de Ponthoile à Morlay.

D'après la revue « Chemins de fer régionaux et urbains : la grande histoire du chemin de fer de la baie de Somme », entre « 1914 et 1930, il s'agissait de trouver une solution rapide au problème d'acheminement ferroviaire. La seule solution était de construire de toute pièce, une double voie à grand débit hors de portée des canons allemands reliant la ligne du littoral Abbeville-Boulogne à la ligne Abancourt-Saint Omer. La ligne avait pour origine Ponthoile-Romaine, gare située au nord de Noyelles en direction de Rue et Boulogne. Un faisceau d'attente de plusieurs voies est installé entre Ponthoile et Noyelles à l'ouest de la ligne de Boulogne ».

Annexe 4

Evolution de l'habitat sur le territoire de Ponthoile

Evolution de l'habitat sur le territoire de Ponthoile

Le cadastre napoléonien indique l'étendue du territoire ; les différents sites sont regroupés en petits centres urbains mais le bâti est en général relativement dispersé ou isolé (surtout pour le Hamel). Chaque hameau dispose d'un aspect unique.

Ces centres occupent cinq formes d'implantation différentes : quasiment toutes longent les voies de communication

- la première en carrefour (Ponthoile) est traversée par deux routes perpendiculaires : le bâti y est groupé autour d'un axe,
- le village rue, où le bâti est situé de part et d'autre de la route comme cela est le cas pour une partie de Morlay,

- l'alignement du bâti d'un seul côté de la voie, comme au Hamel
- la formation discontinue, éparse des deux côtés de la voie (Bonnelle)
- et une grosse unité isolée en retrait de l'axe de circulation (la ferme de Romiotte)

D'après le PLU, dans les parties urbaines les plus denses, les parcelles sont relativement petites. On observe un alignement du bâti. Dans les parties les plus aérées du village, les implantations sont plus libres.

Le bâti prend plusieurs formes : il peut être lié à une voie ou à un carrefour, ou regroupé.

Les diverses implantations ne sont pas toutes anarchiques.

L'invasion des dents creuses modernes casse la logique de succession d'îlots urbains en utilisant une juxtaposition de cellules uniques.

En 1886, le territoire comportait 241 maisons en tout, dont huit possédaient un étage (chose relativement rare sur le territoire étudié, qui comporte essentiellement des maisons basses et longues appelées localement longères) et 233 ont un rez-de-chaussée seulement. Ponthoile présente une forte proportion de construction de type urbain liée à son développement économique.

Le bâti est relativement homogène de type longère avec croupe, coyaux, toit aux pentes aiguës (45°-50°) et soubassement en galets.

Certaines maisons bourgeoises, de type urbain, sont observables : leur implantation se fait dans la parcelle au centre ; elles disposent d'une maçonnerie en brique, leur façade bénéficie d'une certaine symétrie et d'une régularité dans la distribution des ouvertures. Elles n'observent aucun signe d'activité agricole.

Le cadastre met en exergue une implantation en retrait d'alignement.

La comparaison des deux cadastres permet de visualiser une forte construction après 1833. En effet, les dents creuses ont été bouchées et l'observation sur le terrain permet de dater ces habitations de la première moitié du 20e siècle. En effet, deux vagues de construction ont eu lieu : la première au début du 20e siècle et la seconde, dans les années 1940. Nous ignorons le pourquoi de ce développement, probablement lié à l'implantation du chemin de fer auquel suivit un développement économique (développement de l'agriculture, et essentiellement de la betterave). Les hameaux éloignés de la ligne ont gardé leur physionomie de 1833 (Bonnelle), contrairement aux autres qui se sont largement développés (Romaine, Hamel, Morlay) : le bâti fort dispersé, se réunit maintenant de façon très compact le long des voies de communication. Les hameaux de la Gare et de Romaine, dont le bâti aéré était éloigné des voies de communication, se sont concentrés dans la première moitié du 20e siècle le long de ces routes. Le village, déjà en 1833, possédait un habitat relativement concentré, qui s'est quelque peu développé depuis.

Il est important de noter que la datation a été facilitée par la présence des fers d'ancrage sur les façades. Les datations étaient pourtant faussées par la couleur de la brique qui, dans le Vimeu, aurait été plus ancienne (1880) : ici, cette brique est datée des environs de 1900.

Annexe 5

Description du territoire de Ponthoile

Ponthoile se situe dans la partie nord de la Baie de Somme, en contact direct avec celle-ci par le sud. Sa superficie totale est de 1941 hectares.

Le territoire est éclaté en nombreux hameaux, ne possédant pas toujours de véritable centre.

Traversé par les ruisseaux du Camp Dinon, du Noquerelle, des Caserettes et du Vidreuil, il est borné par cinq communes : au nord Forest-Montiers et Novion, au sud Noyelles, au sud-ouest la baie de Somme, à l'ouest Favières.

D'après la monographie communale, « une partie de la commune appartient aux formations tertiaire et quaternaire : c'est celle qui s'étend depuis le chef-lieu communal jusqu'à Bonnelle à l'est et Forest-Montiers au nord. Là, l'eau traverse lentement le terrain, arrêtée par des couches calcaires et des couches argilo-siliceuses superposées. La couche de terre végétale est peu épaisse. Une autre partie est formée d'alluvions modernes : elle provient des lais de la mer ; le sol est composé de glaise blanche d'où la culture tire ses plus beaux produits.

Enfin entre Ponthoile et Favières, à l'ouest, s'étendent de vastes marais, terrains de sédiment où la vase et la tourbe dominant ».

Située pour la plus grande partie à une altitude très faible, la commune touche à la baie de Somme. Le sol est assaini par le drainage à ciel ouvert exécuté par le syndicat du Marquenterre et par les nombreux fossés que font les cultivateurs pour faciliter l'écoulement des eaux.

Le territoire est divisé en deux régions géographiques distinctes, dont la frontière nord-sud est matérialisée par la falaise morte (qui se devine par le tracé du chemin sur lequel sont construites toutes les habitations de Romaine et toute la partie ancienne de Ponthoile) et les digues : à l'ouest la plaine maritime (bas champs) et à l'est, la terminaison du plateau crayeux de Ponthieu où se trouve l'altitude la plus élevée au bois de Ponthoile, diminuant progressivement vers l'ouest. On distingue ainsi deux modes d'utilisation du sol.

La plaine maritime laisse observer plusieurs paysages : les molières au sud, des prairies humides à l'ouest (les bas-champs, qui constituent environ la moitié de la superficie de la commune, sont dominés par une pellicule de surface argileuse (ancien schorre) recouvrant des niveaux de tourbe et de sable), les marais arrière-littoraux qui bordent la

commune au nord (marais de Romaine, jetés d'une course qui gagne Morlay) et au sud (celui de Sailly-Bray). Ces derniers marquent la transition entre deux régions naturelles : le Marquenterre et le Ponthieu.

Il existe trois marais sur le territoire de Ponthoile : celui de Romaine (limite le territoire au nord, constitué de prairies tourbeuses), le marais de Ponthoile en continuité avec celui de Romaine qui s'étend vers le centre de la commune, et celui de Sailly-Bray qui limite le territoire au sud (prairie humide).

De nombreuses routes (chemins d'exploitation et chemins privés) rayonnent autour de Ponthoile, rattachant les hameaux au chef-lieu, favorisant grandement la circulation régionale et le développement économique du territoire (essentiellement à Morlay et Hamel). Le réseau viaire communal est sinueux parce qu'il s'appuie sur les digues primitives, souvent associées à un fossé, jouant ainsi un rôle structurant, à l'origine du morcellement du territoire. Dans les villages, les fossés doivent être franchies pour accéder aux propriétés.

Le parcellaire, de type laniéré, se développe perpendiculairement à la voie de circulation.

Illustrations



Extrait d'une carte du territoire de Ponthoile au 18e siècle.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005962NUCAB



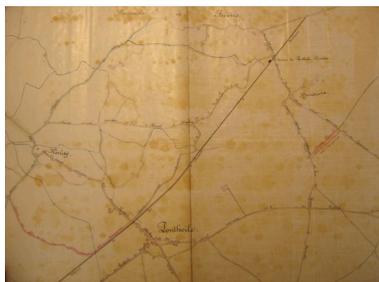
Vue du territoire de Ponthoile en 1715.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20078005998NUCAB



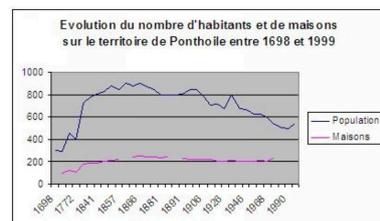
Vue détaillée de la carte de Cassini présentant le territoire au milieu du 18e siècle.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20068005929NUCAB



Vue du tableau d'assemblage du territoire de Ponthoile extrait du cadastre napoléonien de 1833 donnant un aperçu de la répartition des différents centres urbanisés.
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20068005908XAB



Plan d'ensemble du territoire présentant le tracé de la voie de chemin de fer en 1905.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20078005363NUCAB



Graphique présentant l'évolution de la population et du bâti sur le territoire de Ponthoile entre 1698 et 1999.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20078006034NUDA



Importance de la présence de l'eau dans le village (il s'agit ici d'une vue des canaux le long de la R.D. 140 à Morlay).
Phot. Inès Guérin
IVR22_20058005177NUCA



Autre vue des canaux à Morlay.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20058005178NUCA



Vue de la croix de chemin rue Flobert.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20078005592NUCA



Croix de chemin au
lieu-dit le Harderon.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20078005594NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

L'architecture rurale de l'arrière-pays maritime picard - dossier de présentation (IA80007250) Hauts-de-France, Somme, Somme

Oeuvres en rapport :

Ferme de Romiotte (IA80007271) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, Ferme-de-Romiotte
Ferme Dufour (IA80007272) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, Ferme-Dufour, Chemin rural 40
Le hameau de Bonnelle à Ponthoile (IA80007268) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, Bonnelle
Le hameau de Morlay à Ponthoile (IA80007269) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, Morlay
Le hameau de Romaine à Ponthoile (IA80007267) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, Romaine
Le hameau du Hamel à Ponthoile (IA80007261) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, le Hamel
Le hameau du Harderon à Ponthoile (IA80007270) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, le Harderon
Le hameau du Pomplimont à Ponthoile (IA80007354) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile, le Pomplimont
Le village de Ponthoile (IA80007266) Hauts-de-France, Somme, Ponthoile

Auteur(s) du dossier : Catherine Fourmond, Inès Guérin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI

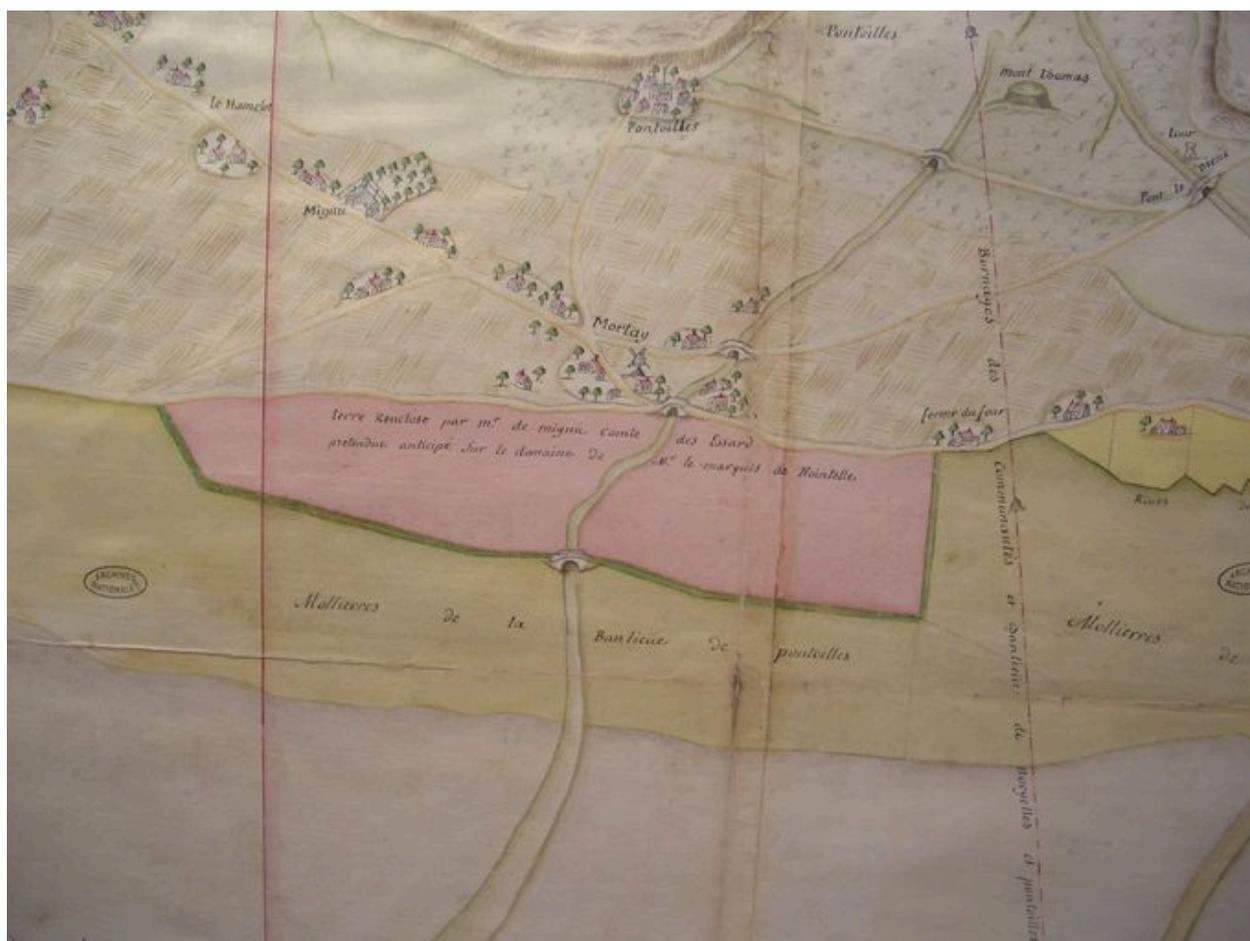


Extrait d'une carte du territoire de Ponthoile au 18e siècle.

IVR22_20068005962NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du territoire de Ponthoile en 1715.

IVR22_20078005998NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI ; (c) Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue détaillée de la carte de Cassini présentant le territoire au milieu du 18e siècle.

IVR22_20068005929NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

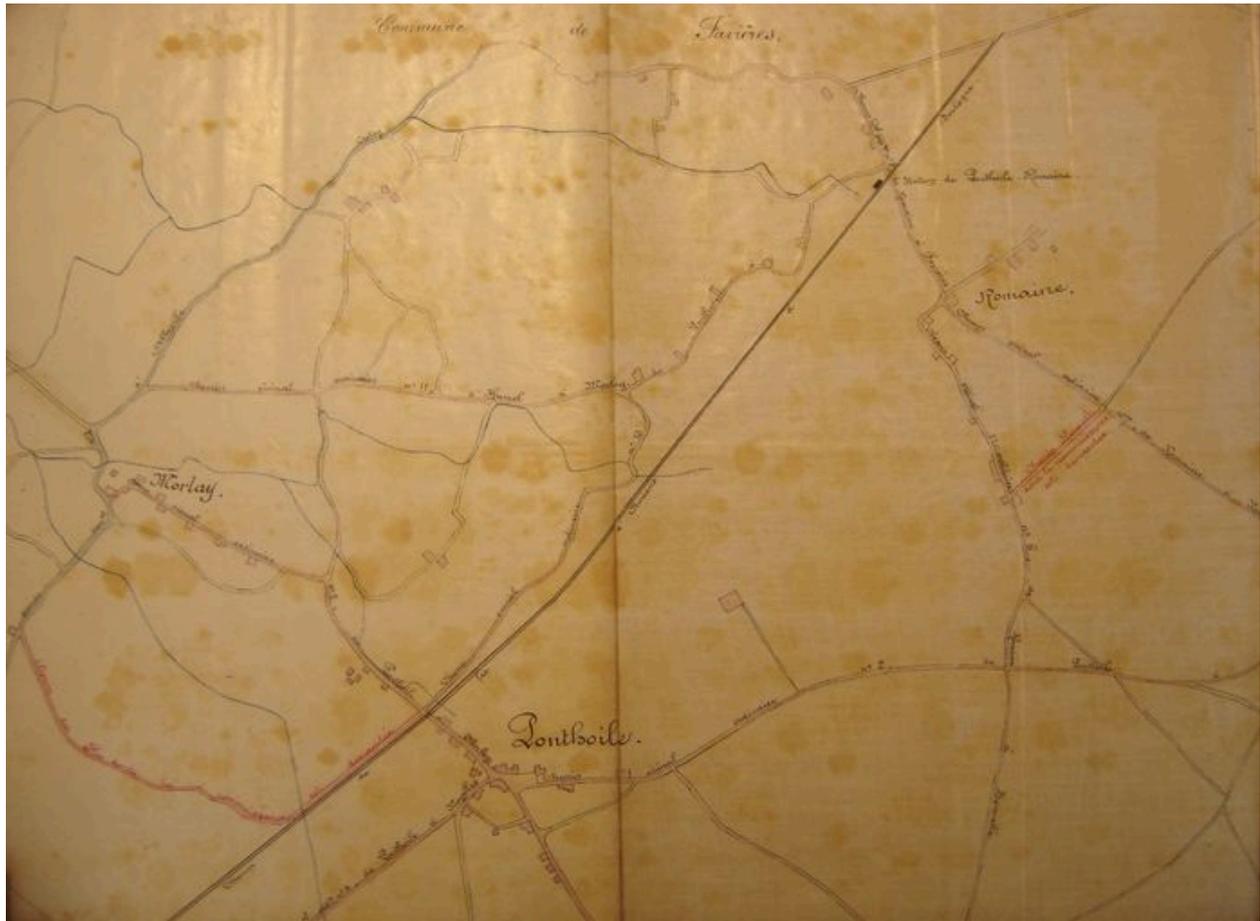


Vue du tableau d'assemblage du territoire de Ponthoile extrait du cadastre napoléonien de 1833 donnant un aperçu de la répartition des différents centres urbanisés.

IVR22_20068005908XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

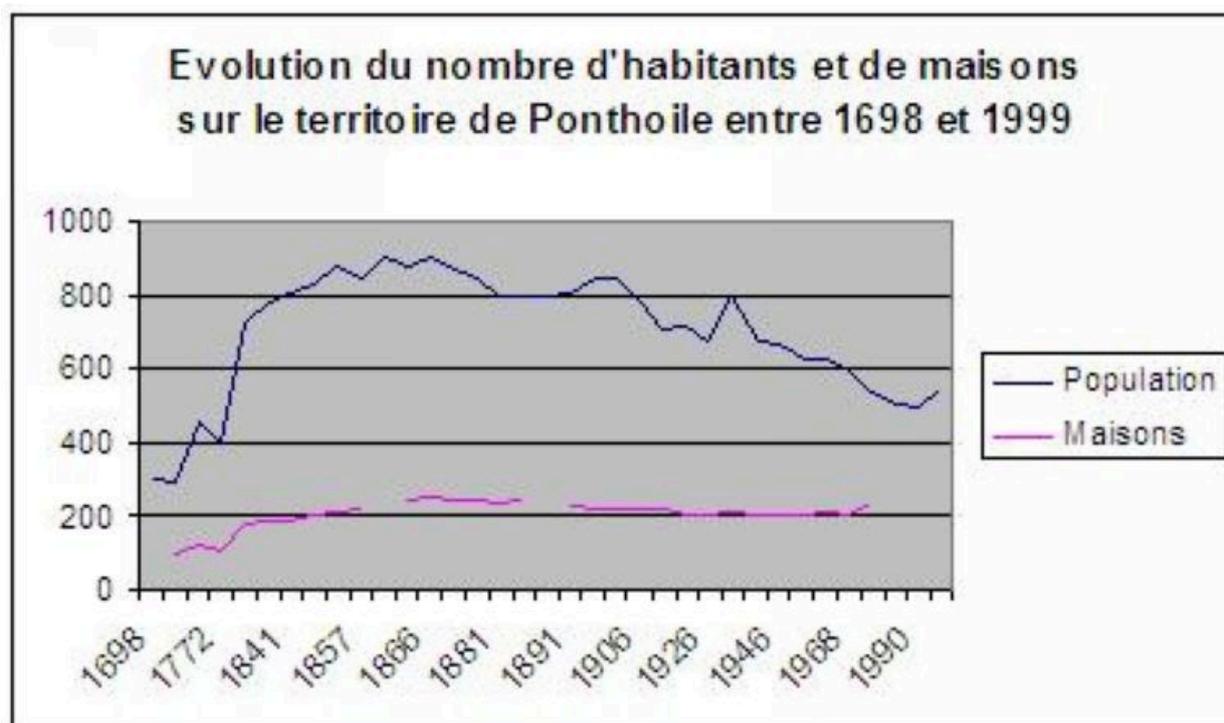


Plan d'ensemble du territoire présentant le tracé de la voie de chemin de fer en 1905.

IVR22_20078005363NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Graphique présentant l'évolution de la population et du bâti sur le territoire de Ponthoile entre 1698 et 1999.

IVR22_20078006034NUDA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

Technique de relevé : relevé schématique ;

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Importance de la présence de l'eau dans le village (il s'agit ici d'une vue des canaux le long de la R.D. 140 à Morlay).

IVR22_20058005177NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Autre vue des canaux à Morlay.

IVR22_20058005178NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la croix de chemin rue Flobert.

IVR22_20078005592NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix de chemin au lieu-dit le Harderon.

IVR22_20078005594NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation